

L'AMI DE LA RELIGION

DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, POLITIQUE ET COMMERCIAL.

12s.-6a. par ANNEE.

"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

PAR ANNEE 12s.-6a.

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

QUEBEC, MERCREDI MATIN, 2 JANVIER, 1850.

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

ADRESSE
du
PETIT GAZETIER
AUX ABONNES

de
L'Ami de la Religion et de la Patrie.

Quand après la tempête où la mer en furie
A menacé cent fois leur fortune et leur vie,
Répondant à l'appel du hardi timonier
Les braves matelots ont retrouvé leur nombre,
Ils et tonnent également, quoique le ciel soit sombre,
Les doux refrains du nautonnier.

Pourquoi donc nous aussi, qui saluons l'aurore
Du premier jour de l'an, ne pas chanter encore ?
C'est qu'au touchant appel qui se fait aujourd'hui
Dans ces vœux de bonheur qu'avec joie on prononce,
Plus d'un nom bien aimé restera sans réponse :
Nos larmes répondront pour lui.

Sans regrets on te quitte, ô douloureuse année,
Tu n'as pu chasser le poids de notre destinée
D'interminables pleurs et de malheurs nouveaux,
Toi qui lançant sur nous les vengeances divines,
N'as pour toute faveur semé que des ruines,
Et n'as laissé que des tombeaux.

Salut, ô nouvel an ! Seras-tu le tonnerre
Qui viendra pendant l'orage épouvanter la terre ?
Ou seras-tu pour nous, ranimant notre espoir,
Comme est au voyageur, dont la force brisée,
Par la chaleur du jour se repose épuisée,
L'air pur et parfumé du soir ?

Si le malheur encor doit courber notre tête,
Gardons, gardons toujours au fort de la tempête
En subsistant des maux l'irrévocable loi,
Ces trois héros du cœur, ces trois parfums de l'âme,
Que Dieu seul a donnés et que le ciel réclame :
L'AMOUR, L'ESPERANCE et la FOI.

O. C.

1er Janvier,
1850.

Maintenant s'il nous était permis à nous aussi de former quelques vœux et d'a dresser quelques souhaits, nous dirions à nos hommes publics que nous leur souhaitons de marcher de plus en plus dans la voie de progrès qu'il leur est ouverte, et que nous attendons d'eux notre salut ; au citoyen, à l'homme industrieux, nous lui souhaitons de voir ses efforts couronnés par le succès et sa fortune s'accroître au gré de ses desirs ; au jeune homme de ne jamais perdre le courage, de marcher toujours dans la voie que ses pères lui ont tracée et de parcourir avec succès la carrière qu'il a embrassée ; à la belle et jeune fille de demeurer toujours charmante et pure et que Dieu bénisse ses jours ; à tous nos compatriotes enfin bonheur et prospérité.

L'arrivée, hier, des Commissions des Juges et des Greffiers permet enfin d'organiser aujourd'hui notre nouveau système judiciaire. La première Cour, sera celle d'Appel qui se tiendra à Québec du 7 au 18 du courant et sera suivie de la Cour Criminelle.

Le Moniteur.—Nos lecteurs ont dû voir avec surprise dans notre dernier numéro une Annonce du *Moniteur Canadien* avarié pour but d'étendre la circulation de ce journal, et conséquemment de propager ses doctrines que nous combattons. Ceci est l'effet d'une erreur, et nous regrettons qu'elle ait pu donner à croire que nous ayons eu un seul instant l'idée de favoriser ainsi la circulation d'un Papier dont nous n'avons cessé de combattre les doctrines. Cette annonce est discontinuée dès aujourd'hui et ne devra plus paraître dans nos colonnes.

EXPORTATION AUX ETATS-UNIS ET AUX COLONIES.—Les exportations de l'Angleterre aux Etats-Unis s'élève annuellement à entre 7 à £10,000,000, sterlings ; celle aux possessions Britanniques y compris les Indes à entre £17,000,000 à £20,000,000 par an.

Monseigneur l'archevêque de Paris va commencer, le mois prochain, la publication du journal ecclésiastique quotidien, fondé sous le titre de : *le Moniteur Religieux* ; c'est le journal *la Voix de la Vérité*, fondé par M. l'abbé Migne, qui change de titre et devient la propriété de l'archevêque. Le *Moniteur religieux* sera rédigé par M. l'abbé Darbois et M. Poulouit. Les principaux rédacteurs de la défunte *Ere Nouvelle* entre autre M. l'abbé Maret et M. Ozanam, ont été appelés par Mgr. l'archevêque de Paris à collaborer au *Moniteur religieux*.

Railroad.

DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE.
Nous avons annoncé dernièrement que les directeurs de ce chemin avaient conclu avec MM. Black, Wood & Cie, des arrangements pour faire achever cette grande ligne de communication jusqu'aux frontières provinciales. Nous allons joindre à cette information quelques détails sur les termes du contrat passé entre les directeurs et la compagnie d'entrepreneurs mentionnée plus haut.
Les contracteurs achètent le droit de chemin, construisent le railroad, avec les ponts, etc., le tout égal en tout point à la partie déjà en opération jusqu'à St. Hyacinthe, (quand ce dernier aura son niveau) —feront les clôtures, et le livreront à la compagnie du railroad complet sous tous

les rapports, les stations, les bâtisses des locomotives, etc., que la compagnie fera construire elle-même. Le placement du chemin, et les spécifications des descriptions particulières de l'ouvrage, sont sous le contrôle de la compagnie, de même que l'inspection du chemin, quand il sera en voie de construction.

Le prix à payer aux contracteurs est de \$26,200 (6,550) par mille, depuis St. Hyacinthe jusqu'à la ligne provinciale, payables \$500,000 sur les billets de la cité de Montréal au pair, le quart du prix entier dans le capital de la compagnie du railroad, et la balance sur les billets de la compagnie du railroad garantis par la province.

Le railroad sera complète et livré à la compagnie par sections, de la manière suivante : De St. Hyacinthe à St. François à Sherbrooke au 1er décembre 1851. De Sherbrooke à la ligne provinciale, au 1er décembre 1852.

Pour donner à la compagnie les moyens de payer l'intérêt sur les billets de la cité et ceux du gouvernement, en toute sûreté, et de satisfaire à ses autres engagements durant le progrès de l'ouvrage, un arrangement a été passé entre elle et MM. Black, Wood & Cie., par lequel ces derniers louent le Railroad de Longueuil aux Frontières pour trois ans à partir du 1er janvier prochain. Par cet arrangement ils s'engagent à payer à la compagnie les sommes d'argent suivantes :—

1er Juillet, 1850.	£3,000
1er Janvier, 1851.	3,000
1er Juillet, 1851.	7,305
1er Janvier, 1852.	7,305
1er Juillet, 1852.	9,825
1er Janvier, 1853.	9,825

Ce qui sera égal à trois par cent par année sur le coût du railroad à mesure qu'il sera complété par sections.

Les contracteurs s'obligent aussi à rétablir le niveau du railroad depuis Longueuil à St. Hyacinthe, de manière à le mettre d'un fini au moins égal à tout autre chemin du continent. Les propriétaires de la compagnie doivent tenir une assemblée aujourd'hui en cette ville, et l'état des finances de la compagnie sera probablement exposé. Ce qui précède donne la certitude morale que cette entreprise sera terminée.—*Minerva*.

ENCORE UN INCENDIE.—Dans la nuit de samedi à dimanche, vers les trois heures du matin, les cris de *au feu ! au feu !* et les tocsin ont réveillé les habitants de notre village. Le feu venait d'éclater dans un petit bâtiment en bois qui servait de boulangerie au Couvent de Berthier et qui n'était séparé de cet édifice et de la sacristie de notre église que par très peu d'espace. Grâce à l'activité de quelques citoyens on est parvenu à concentrer le foyer de l'incendie dans la latrise enflammée, avant que notre pompe ait pu être de quelque utilité dans cette circonstance, retardée qu'elle a été par la grande quantité de neige qui était tombée pendant cette nuit, ce qui rendait les chemins impraticables.

Dans un moment où deux incendies, qui pouvaient avoir des suites les plus funestes, viennent à quelques jours d'intervalle, d'allonger notre village nous ne saurions trop recommander aux habitants des campagnes de se procurer des petites pompes portatives. Mr. Lemoine, de Québec, qui en est le fabricant, vient d'en réduire le prix à la modique somme de 10 piastres. Lors de l'incendie de la maison qui avoisinait celle de Mr. Joseph Dérouin, une de ces pompes a puissamment contri-

L'AMI DE LA RELIGION
ET
DE LA PATRIE.

"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

QUEBEC, 2 JANVIER, 1850.

Au moment où nous mettons sous presse aucune dépêche des nouvelles d'Europe apportées par le *Combrin* ne nous a été transmises par le télégraphe. Il paraît qu'elles sont de très peu d'importance. La demande pour les provisions était active ; le coton avait haussé de 1s. 5d. par b

Actions de Grace.—Demain étant un jour destiné à des prières publiques, nos bureaux seront fermés pendant toute la journée.

1850
A NOS LECTEURS.

Le jour de l'an, ce temps si désiré des uns, si redouté des autres, cette époque regardé comme le signal des réunions, des soirées et des fêtes vient encore une fois de nous faire sa visite périodique. Cette nouvelle année devra-t-elle amener avec elle la prospérité et le bonheur, réaliser nos espérances et nos illusions, accomplir les vœux et les souhaits que tout le monde adresse en ce moment et que nous adressons nous-même, et ne nous a-t-elle amené que le regret qu'un seul regret : celui de l'avoir vu s'écouler trop vite. Telles sont du moins les espérances que nous formons aujourd'hui, les illusions que nous nous plaignons à entretenir. Mais cependant si nous jetons un coup d'œil rapide sur les années qui viennent de s'écouler, sur les événements qui les ont signalées, nous sentons malgré nous, diminuer notre joie. Quand

nous considérons les revers que nous avons éprouvés : les épidémies, les famines, les révolutions, les incendies, &c. qui nous ont alligés si souvent, à cette vue, disons-nous, nous sentons nos rêves de bonheur s'évanouir. Mais pourquoi dans ce moment entretenir des idées aussi sombres. L'achons de percer le nuage obscur qui nous dérobe l'avenir, de déchirer le voile des temps. Nous croyons découvrir dans le lointain un horizon plus pur ; il nous semble y entrevoir un avenir plus heureux et plus prospère. Il nous semble y voir l'industrie et le commerce favorisé par la liberté donnée à toutes les nations, facilité par les voies de communications au moyen de la vapeur, se développer et s'étendre sur tous les points de notre continent, l'abondance et la fertilité renaître dans les champs du cultivateur Canadien et le relever de son état de découragement ; l'éducation se propageant et étendant ses bienfaits dans toutes les classes de la société, la joie enfin régnant partout avec l'aisance.